



Semaine de l'Europe, Année européenne du Patrimoine Culturel

«Partage ton patrimoine : ta commune, ton quartier»

Règlement concours photos

1. Objectif du concours :

Ce concours photos est organisé par la Maison de l'Europe – Centre d'Information Europe Direct de Toulouse Occitanie, sur une idée originale de l'Association Samba Résille.

Son objectif est d'inviter les citoyens de la Métropole toulousaine à participer à la reconnaissance du patrimoine qu'ils côtoient dans leur quotidien et de susciter un sentiment d'appartenance à son égard.

Il s'inscrit dans le cadre de «**l'Année européenne du patrimoine culturel¹**» et permettra aux participants de partager, par le biais de la photographie, leur vision du patrimoine de l'aire urbaine toulousaine, qu'il s'agisse de patrimoine urbain, culturel, matériel ou immatériel (street art, concert, sport, canal du midi, gastronomie, ...).

2. Modalités et récompenses :

Les participants devront poster leur photo sur l'événement de la page Facebook du CIED² de Toulouse Occitanie et partager l'événement en public.

3 gagnants seront sélectionnés selon le nombre de « LIKE » ou « J'AIME » obtenus. Leur photo sera imprimée sur des marque-pages (*sur la partie verso uniquement, la partie recto sera dédiée au logo de la Maison de l'Europe - CIED*) et diffusée lors des manifestations de la MDE-CIED de Toulouse Occitanie.

La photo du premier gagnant sera éditée en 1000 exemplaires, celle du deuxième en 500 et celle du troisième gagnant en 250 exemplaires. Les gagnants recevront chacun un exemplaire de l'ouvrage « *Bordeline, les frontières de la paix* » du photographe Valerio Vincenzo, ainsi qu'un lot européen.

¹ Année européenne du patrimoine culturel : <https://patrimoineeurope2018.culture.gouv.fr/>

² @europetoulouse



3. Conditions de participation :

La participation à ce concours est gratuite et ouverte à tous sans condition d'âge.

- Restriction géographique³ : seules les photographies prises sur la Communauté urbaine de Toulouse Métropole seront éligibles,
- Les participants devront respecter les dimensions suivantes : 5 x 20 cm
- Les photographies noir et blanc et couleur sont acceptées,
- Les participants doivent envoyer / poster une seule image (photo unique ou composition de photos) par participant sera acceptée,
- Poster la photo avec le nom de la photo, le lieu où elle a été prise et le nom et prénom du participant.

Pour les photos sélectionnées :

- Les photographies sélectionnées devront être impérativement envoyées à l'adresse mail suivante : contact@europe-toulouse.eu
- L'auteur de la photo accepte de céder ses droits pour une reproduction si celle-ci est gagnante,
- Le fait d'envoyer une photo autorise implicitement La Maison de l'Europe – CIED Toulouse Occitanie à la publier sur son site Internet, sa page Facebook et son compte Twitter.

Les images ne respectant pas ces critères seront éliminées et la Maison de l'Europe se réserve le droit de les retirer de sa page Facebook.

4. Délais de participation :

Dates à retenir :

- Participation au concours et réception des photos du **18 avril au 18 mai 2018** inclusivement.
- Annonce des 3 gagnants : **au plus tard le 24 mai 2018** sur l'événement Facebook et sur le site internet de la Maison de l'Europe.
- Diffusion des marque-pages avec les photos gagnantes dès début juin.

³ Cartographie : https://www.plan.toulouse.fr/map/?t=TOULOUSE_METROPOLE